



Projet Pédagogique

*ALSH Périscolaire Victor Duruy
Maternel
Année 2019-2020*

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
Son environnement	4
La structure	5
Les dispositifs	5
LE PUBLIC VISE	6
Caractéristiques par tranche d'âge	6
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	7
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	9
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	9
Les objectifs du PEL – PEDT.....	10
Les objectifs du Plan Mercredi.....	12
Les objectifs généraux	14
Les objectifs opérationnels	15
LES METHODES PEDAGOGIQUES.....	20
LES MOYENS	22
Le matériel.....	24
Les espaces	24
Financiers	24
Les partenaires.....	25
Le fonctionnement de la structure	25
La responsabilisation:	28
La durée du repas	28
La communication	29
L'EVALUATION.....	31
Les outils d'évaluation.....	34
La Charte de qualité	34
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	35
Les moyens	35
Nos engagements	35
La Fédération Léo Lagrange Fédération	36
La Délégation Nationale Enfance	37



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2018 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2018/2019 à 2021/2022 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **10 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Les groupes scolaires du quartier:

Groupe scolaire Victor Duruy maternel et primaire REP +

L'école primaire accueille 227 enfants dont 4 CP, 4 CE1 et 5 cycles 3.

L'école accueille depuis 2017 les EANA (**EIèves Allophones nouvellement Arrivés**) depuis le début de l'année 2019-2020 il y a 15 élèves EANA.

Depuis le début de la rentrée nous avons 10 enfants inscrits à l'ALAE.

Léo Lagrange Méditerranée organise l'accueil périscolaire de l'école élémentaire.

Le plan mercredi se fait avec le public maternel « voir projet de l'ALM »

Géographiquement l'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.



Un autre groupe scolaire se trouve dans le quartier, l'école **Pont Neuf**
Les familles rattachées à cette structure sont essentiellement celles résidentes dans les lotissements, maisons, villa HLM des alentours.

Son environnement

Champs d'action de l'accueil

Perpignan (*Perpenna* en catalan) est située dans le département des Pyrénées-Orientales et la région Languedoc-Roussillon. Les habitants de Perpignan sont appelés les *Perpignanais*. Au 1er janvier 2008 la population est estimée à 283 702 habitants, perpignan est la trente-cinquième ville de France de par sa population.

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Les quartiers alentours

Liste des Quartiers de Perpignan (non exhaustive)

Haut-Vernet, **Bas-Vernet**, Moyen-Vernet, Saint Jacques, Saint Gauderique, Mailloles, Château-Roussillon, Moulin à Vent, Saint-Mathieu, Saint-Jean, Perpignan-Bompas, De la Gare, Saint-Assisclé, Parc Ducup, Les Remparts, Massilia, Clos Banet, Porte d'Espagne, Catalunya, Saint Charles, Les Coves, Saint Martin, Pascot , Mas Balande.

Le quartier du Bas Vernet réunit 1225 logements où logent 2854 habitants soit 2.8 % de la population de la commune de perpignan. Il est divisé en plusieurs secteurs: Clodion I, Clodion II, Torcatis et Roudayre.

C'est un quartier qui concentre plus de jeune que sur l'ensemble de la ville on n'y trouve 45 % d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans et 14% de retraités. La taille des ménages est plus élevée dans le quartier que sur l'ensemble de la commune 2.7 enfants par famille contre 2.04 dans la commune, il y a un taux de grande famille (5 personnes et plus) de 16 % contre 5% dans la commune.

Le quartier joue un rôle d'accueil pour les populations immigrées qui s'y trouve fortement concentrées 27% contre 8.6% sur Perpignan, ces personnes sont originaires, en majorité d'Afrique du nord. La situation économique des familles, 45 % sont en situation de précarité, elles ont des revenus de transfert (Le RSA) et 23% sont des salariés (en contrat à durée indéterminé ou déterminée) les catégories socioprofessionnelles sont issues du secteur tertiaire, services, restauration, bâtiment, agriculture.

Le quartier a profité du plan national de rénovation urbain (PNRU), cela consisté à le désenclaver, créer des espaces verts, des espaces de jeux, des lotissements, un stade cela a permis d'ouvrir le quartier vers l'extérieur. Plusieurs arrêts de bus de la compagnie SANKEO sont implantés dans le cœur du quartier.

Le groupe scolaire maternel et primaire Victor Duruy et l'accueil de loisirs ont fait partie de ce projet.

Les groupes scolaires du quartier Bas Vernet :

Groupe scolaire (maternel et primaire) **Victor Duruy**.



L'école maternelle accueille **145 enfants** et l'école primaire accueille **227 enfants**. L'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.

Groupe scolaire (maternel et primaire) **Pont Neuf** dont l'effectif est de 80 enfants en maternel et de **139 enfants** en primaire. Les familles rattachées à cette structure sont essentiellement résidentes dans les lotissements, maisons, villa et HLM des alentours.

La structure

-L'ALSH Victor Duruy se situe à rue du Carol, la structure est rattachée au groupe scolaire Victor Duruy nous avons nos propres locaux et nous utilisons les locaux de l'école maternelle.

Géographiquement l'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.



Un autre groupe scolaire se trouve dans le quartier, l'école **Pont Neuf**

Les familles rattachées à cette structure sont essentiellement celles résidentes dans les lotissements, maisons, villa HLM des alentours. Les enfants de l'école Pont Neuf fréquentent l'ALSH Victor Duruy.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité



LE PUBLIC VISE

Caractéristiques par tranche d'âge

L'accueil de loisirs maternel Victor Duruy ouvre ses portes aux enfants à partir de 2 ans et demi jusqu'à 6 ans

L'accueil de loisirs de primaire Bas Vernet est ouvert aux enfants âgés de 6 à 12 ans.

En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 2 ans et demi à 12 ans dont voici les principales caractéristiques par tranche d'âge :

Les enfants d'âge maternel en sont au stade de la découverte du langage, de leur corps, de leurs mouvements, de l'autre, de leur environnement: ils ont tout à apprendre et leur curiosité est sans limite. Le rôle de l'animateur est de stimuler, répondre à cette curiosité, permettre, encourager et encadrer ce besoin d'expérimentation.

A partir de 5/6 ans, les enfants commencent à comprendre ce qu'est un groupe et ont besoin d'en faire partie. Ils prennent conscience de l'utilité des règles de vie en collectivité.

Le rôle de l'animateur est de guider l'enfant dans cette démarche, de fixer un cadre solide et sécurisant, de l'amener vers la notion de citoyenneté.

Le besoin d'activité est important, l'animateur doit y répondre en lui faisant découvrir de nouvelles pratiques et de nouvelles techniques.

Besoin...	De 3 à...
D'imitation/ de création	Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets.
De socialisation/ d' « autonomie »	La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie.
D'aimer, d'être aimé/	Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation.
De mouvement	Age déménageur, acrobate
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps.
D'activité/ de « ne rien faire »	A 3 ans : Age déménageur A 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes.



	<p>Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux.
--	---

Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs maternel Victor Duruy ouvre ses portes aux enfants à partir de 2 ans et demi jusqu'à 6 ans

L'accueil de loisirs de primaire Bas Vernet est ouvert aux enfants âgés de 6 à 12 ans.

En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 2 ans et demi à 12 ans dont voici les principales caractéristiques par tranche d'âge :

L'école maternelle :

- Contexte

L'école est située dans le quartier du Bas-Vernet dans le groupe scolaire Victor Duruy rue du Carol.

Elle fait partie du réseau REP+ Pagnol.

Elle accueille en très grande majorité des élèves habitants dans des logements sociaux du quartier (Roudayre, Clodion et Torcatis).

Le Bas –Vernet fait partie des 10 quartiers prioritaires les plus pauvres de France. 2600 habitants avec un taux de pauvreté de 67.5%.

- Les acteurs

1 directeur, 1 service civique à mi-temps, 6 enseignantes, 6 atsem, 1 psychologue scolaire, 3 AVS

- L'organisation

Il y a 6 classes de petits, moyen et grands

Le partenariat :

Préparation et organisation au conseil des maitres du marché de Noël, du carnaval et du spectacle fin d'année.

La communication se fait quand le besoin s'en ressent car nous n'avons pas énormément de projets en commun.

Nous échangeons sur la journée des enfants des problèmes éventuels.

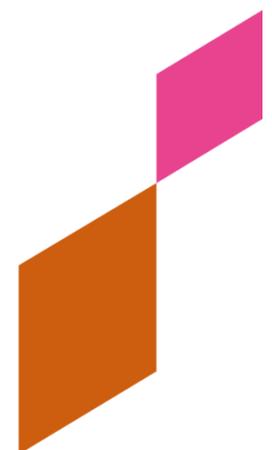
L'espace BCD est en plein construction.

Dans le quartier :



Il y a plusieurs activités extra-scolaires dans le quartier, salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, rugby et cours de langue « arabe, turque, marocain... ».

	Type d'accueil	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	TOTAL *
A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Périscolaires	Mercredi	10	14	14	38
Accueil de Loisirs Extra-scolaires	Petites vacances				
	Grandes vacances				
A.L.A.E. : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole	Périscolaire (midi + soir)				
	TOTAL	10	14	14	38





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- L'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- L'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- Une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur, nous sommes impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.



Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **La place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteurs du territoire et les professionnelles de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvertes et réceptives à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que Co-éducateur. rices, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur .rices locaux (associations, collectivités, intervenants, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL – PEDT



Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mette en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développée sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants



- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »

Dans le cadre du plan mercredi, les accueils de loisirs du mercredi deviennent « périscolaires » et sont intégrés dans un projet éducatif territorial ; ils doivent être déclarés comme accueils collectifs de mineurs à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCS/PP) du département où ils sont organisés.

Dans les projets mis en œuvre les mercredis, nous rechercherons :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant (ALAE, extrascolaire et périscolaire)
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
- La mise en valeur de la richesse des territoires
- Le développement d'activités éducatives de qualité

La continuité éducative entre l'école maternelle et le plan mercredi :

Une équipe commune qui est sur tous les temps ALAE, ALSH et vacances scolaires. L'équipe est composée d'une directrice, d'une adjointe et un animateur référent qui sont présents à tous les moments.

L'équipe de l'ALAE Pont Neuf et de l'ALP Bas Vernet profite des mêmes dispositions

Des règles et des méthodes pédagogiques communes : Les projets pédagogiques des 3 structures prennent en compte une continuité éducative : le rôle, l'attitude et le positionnement des adultes responsables sont similaires d'un temps à l'autre. Etant donné que nous restons sur le même secteur auprès du même public, il est primordial de maintenir cette harmonie dans nos pratiques. Equipe communes règles communes.

Des locaux, ressources et espaces mutualisés : Le directeur gère le budget des 3 structures. Il est responsable des lieux et bâtiments sur son temps de face à face avec le public.



Mutualisation de projet spécifique entre l'école maternelle et l'ALSH

Construction d'une BCD avec des objectifs spécifiques, lieux, jeux et ateliers en commun.

Projet manger/bouger, une diététicienne viendra rencontrer et proposer un petit déjeuner et goûter aux enfants et aux familles, ce projet est une continuité entre l'école et le mercredi.

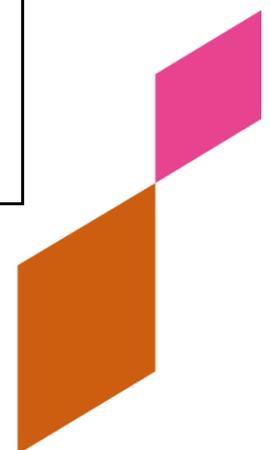
Les outils Léo Lagrange : Le sac à histoires, le *Calendrier de l'animateur*, Le jeu *Cita Droit*, Les Zemotionns et bien d'autres encore.





Les objectifs généraux

	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
P R O J E T E D U C A T I F	Éducation à la citoyenneté	<p><i>Prendre l'enfant dans sa globalité</i></p> <p><i>Respecter le rythme de vie de l'enfant</i></p> <p>Apprendre à vivre ensemble.</p> <p><i>Sensibiliser et impliquer les parents à la vie de l'ALAE</i></p> <p>Devenir autonome et responsable</p>	<p><i>Mettre en place des règles de vie commune.</i> <i>Coordonner une équipe autour des différentes structures</i> <i>Créer du lien entre les enfants de 5/6 et 7/8 ans (maternel et primaire)</i></p> <p><i>Tenir compte des besoins des enfants dans le choix des projets d'activités (âge, moment de la journée...)</i></p> <p><i>Sensibiliser les enfants quotidiennement aux règles de vie en collectivité.</i></p> <p><i>Faire participer les enfants à des moments de la vie collective.</i></p> <p><i>Développer la participation des familles à la vie de l'ALAE</i></p> <p><i>Mettre en place des moments et des lieux d'accueil des parents dans les structures.</i></p> <p><i>Tenir compte des besoins des enfants dans le choix des projets d'activités (âge, moment de la journée...)</i></p> <p><i>Permettre un fonctionnement favorisant l'autonomie des enfants</i></p>
	Accès à la culture	<p><i>S'ouvrir à la ville, aux autres, au monde.</i></p> <p><i>S'épanouir par la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles.</i></p>	<p><i>Fréquenter les équipements culturels et sportifs de la Ville, participer aux événements.</i></p> <p><i>Variété des supports d'activités.</i></p>
	Éducation au développement durable	<p><i>Connaître et pratiquer les gestes écocitoyenneté au sein de ses lieux de vie.</i></p>	<p><i>Sensibiliser les enfants à l'environnement</i></p> <p><i>organiser des sorties pédagogiques</i></p>





Les objectifs opérationnels

a. Des objectifs à l'action.

Éducation à la citoyenneté :

Prendre l'enfant dans sa globalité :

Une démarche commune:

Les équipes d'animation des ALSH maternel et élémentaire ont travaillé sur des objectifs communs dans le but de suivre chaque enfant de manière cohérente depuis son admission en maternelle jusqu'à la fin de son cursus primaire de 2 ans et demi à 12 ans.

(Projet passerelle)

Des interlocuteurs communs:

Cette cohérence renforce la confiance des familles et des partenaires car elles ont à faire à un même réseau d'interlocuteurs sur l'ensemble des temps d'accueil péri et extra-scolaire que fréquente leur(s) enfant(s).

Elles peuvent aussi constater que l'information circule entre les différentes structures, qu'une réponse globale et cohérente est apportée à chaque cas particulier.

Respecter le rythme de vie de l'enfant:

Tenir compte du rythme de vie et des besoins des enfants dans le choix des projets d'activités (âge, moment de la journée.) mettre en place des temps de sieste pour les petits et un temps calme pour les moyens/grands.

Adapter la journée type en fonction de l'âge des enfants.

Apprendre à vivre ensemble :

- Les enfants seront sensibilisés quotidiennement aux règles de vie en collectivité en participant à leur élaboration.

Ces règles seront basées sur le respect de soi, de l'autre, de l'environnement et seront affichées et connues de tous.

Elles seront discutées et pourront évoluer régulièrement lors des "temps de parole" organisés sur les structures.

-Être à l'écoute des besoins de l'enfant en mettant en place différents temps de parole au cours de la journée: évaluation des activités

Mettre en place des temps d'expression afin d'entendre chaque enfant dans le choix des activités et organisation des programmes

- Participation des accueils de loisirs à la journée des droits de l'enfant

Les enfants participeront activement à la journée des droits de l'enfant en préparant des jeux et activités.

-Mise en place de projets spécifiques entre le groupe d'enfant de 5 -7ans

Tenir compte des besoins des enfants dans le choix des projets d'activités (âge, moment de la journée...)

Sensibiliser et impliquer les parents à la vie des accueils de loisirs:

Travailler avec l'équipe pédagogique sur l'importance de l'implication des parents, en a des moments festifs, fête du centre, exposition.



Développer l'échange et la participation entre parents et enfants. Encourager la participation des parents aux activités du centre en mettant en place des projets d'activités impliquant la participation du parent (projet cuisine). En mettant en place des ateliers menés par les parents et enfants pour les périodes festives et lors des sorties.

Devenir autonome et responsable:

On fera participer activement les enfants à chaque moment de la vie collective

En confiant à l'enfant des tâches matérielles dont il est capable de se charger : ranger l'activité, préparer le goûter, débarrasser la table à la cantine ...

Organisation des temps de loisirs et de l'espace: on laissera aux enfants une marge de décision dans le choix et l'organisation des temps d'activité, par la consultation et la prise en compte de leur souhait. On dédiera des temps d'activité à l'aménagement des lieux de vie par les enfants.

Accès à la culture:

S'ouvrir à la ville, aux autres, au monde.

- Fréquenter les équipements culturels et sportifs de la Ville, participer aux événements.

Les enfants de nos structures fréquentent les équipements sportifs et culturels mis à disposition par Ville de Perpignan :

- Baignades aux piscines Brutus et l'Espace Aquatique.

- Rencontres sportives au stade du Bas Vernet.

- Visite de la Médiathèque.

- Visite des musées, lieux historiques.

Des sorties au cinéma sont organisées et les enfants participent également à certains événements comme : la fête des quartiers, le carnaval ...

S'épanouir par la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles:

Les enfants fréquentant les accueils de loisirs auront accès à la pratique (ludique et de découverte) de support d'activités très variés par le biais des projets d'animation et du savoir-faire des animateurs.

- jeux sportifs et collectifs (initiation non-sportive au : football hockey, jeux d'opposition ...).

- jeux théâtraux.

- cirque

- jeux de société (ludothèque, fabrication de jeux de société)

- ateliers manuels (dessin, peinture, couture, modelage, calligraphie, pâtisserie ...)

- Fêtes et grands jeux.

- Création d'un potager

- Projets spécifiques

-

Éducation au développement durable

Connaître et pratiquer les gestes éco citoyens:

Protéger la nature, l'environnement. Organiser des sorties pour sensibiliser le groupe d'enfant à l'environnement. Création d'un potager dans la structure d'accueil, mise en place de projets d'activités en lien avec la nature et l'environnement

Sensibilisation des groupes d'enfant au développement durable

Développer les gestes citoyens:

-En aidant l'enfant à réaliser des gestes citoyens dans sa vie quotidienne, jeter les papiers les déchets dans la poubelle, ne pas gaspiller le matériel, l'eau, comment et à quoi sert le tri sélectif: le jeu du tri, jeu pas neuf, station météo, recyclage et transformation, en participant au tri sélectif. Créer une malle pédagogique « nature » sur le thème de l'environnement: en créant



des jeux sur le thème nature et environnement, en mettant à la disposition des enfants le maximum de renseignements permettant d'alimenter et de créer la malle pédagogique « nature et environnement ».

Des interlocuteurs communs:

Cette cohérence renforce la confiance des familles et des partenaires car elles ont à faire à un même réseau d'interlocuteurs sur l'ensemble des temps d'accueil périscolaire que fréquente leur(s) enfant(s). Elles peuvent aussi constater que l'information circule entre les différentes structures, qu'une réponse globale et cohérente est apportée à chaque cas particulier.

Respecter le rythme de vie de l'enfant:

Tenir compte du rythme de vie et des besoins des enfants dans le choix des projets d'activités (âge, moment de la journée.) proposer des activités adaptées après le repas
Respecter le rythme de vie de l'enfant en fonction de son âge et de son besoin en adaptant la journée type.

Apprendre à vivre ensemble :

- Les enfants seront sensibilisés quotidiennement aux règles de vie en collectivité en participant à leur élaboration.
Ces règles seront basées sur le respect de soi, de l'autre, de l'environnement et seront affichées et connues de tous.
Elles seront discutées et pourront évoluer régulièrement lors des "temps de parole" organisés sur les structures.

-Être à l'écoute des besoins de l'enfant en mettant en place différents temps de parole.
-Mettre en place des temps d'expression afin d'entendre chaque enfant dans le choix des activités et organisation des programmes

1-Sensibiliser et impliquer les parents à la vie des accueils de loisirs:

Travailler avec l'équipe pédagogique sur l'importance de l'implication des parents, en les faisant participer à des moments festifs, fête de Noël, fête de fin d'année, exposition.

Développer l'échange et la participation entre parents et enfants.

Encourager la participation des parents aux activités mises en place dans les accueils de loisirs, en mettant en place des projets d'activités impliquant la participation du parent (projet cuisine par exemple.)

En permettant aux parents de participer à l'accompagnement lors des sorties.

En aménageant des espaces favorisant la communication.

Devenir autonome et responsable:

On fera participer activement les enfants à chaque moment de la vie collective

En confiant à l'enfant des tâches matérielles dont il est capable de se charger : ranger l'activité, préparer le goûter, débarrasser la table à la cantine ...

Organisation des temps de loisirs et de l'espace: on laissera aux enfants une marge de décision importante dans le choix et l'organisation des temps d'activité, par la consultation et la prise en compte de leur souhait.



On dédiera des temps d'activité à l'aménagement des lieux de vie par les enfants.

Accès à la culture:

S'ouvrir à la ville, aux autres, au monde.

- Fréquenter les équipements culturels et sportifs de la Ville, participer aux événements.

Les enfants de nos structures ALAE fréquentent les équipements sportifs et culturels mis à disposition par Ville de Perpignan :

- Rencontres sportives au stade du Bas Vernet.
- Visite des musées, lieux historiques.
- Baignade (piscine Gilbert Brutus ou Espace Aquatique)
- Rencontre inter ALAE
- Des sorties au cinéma sont organisées, le méga castillet, le Castillet

S'épanouir par la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles et linguistiques

Les enfants fréquentant les accueils de loisirs auront accès à la pratique (ludique et de découverte) de support d'activités très variés par le biais des projets d'animation et du savoir-faire des animateurs.

- jeux sportifs et collectifs (initiation non-sportive au : jeux de ballon
- jeux théâtraux.
- cirque
- jeux de société (ludothèque, fabrication de jeux de société)
- ateliers manuels (dessin, peinture, modelage, calligraphie, pâtisserie ...)
- Fêtes et grands jeux.
- Projets spécifiques

Éducation au développement durable

Connaître et pratiquer les gestes éco citoyens:

Protéger la nature, l'environnement. Organiser des sorties pour sensibiliser le groupe d'enfant à l'environnement.

Sensibilisation des groupes d'enfant au développement durable

Développer les gestes citoyens:

-En aidant l'enfant à réaliser des gestes citoyens dans sa vie quotidienne, jeter les papiers les déchets dans la poubelle, ne pas gaspiller le matériel, l'eau, comment et à quoi sert le tri sélectif: le jeu du tri, jeu pas neuf, station météo, recyclage et transformation, en participant au tri sélectif.

c- Les projets d'activité

Le directeur de l'accueil de loisirs coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique.



Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités et permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation.

Ils proposent à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. L'ensemble des projets sont conservés et mutualisés.

Voir en annexe exemple de projet d'activité.

Projets communs maternel et primaire:

1-Des rencontres entre les 5-8 ans afin de mettre en place des projets spécifiques.

2-Sorties en commun

3-Des ateliers seront mis en place pour la fête de fin des vacances organisée par les deux équipes.

Les projets :

Les projets d'activités manuelles se déroulent le matin et les jeux sportifs l'après-midi, sauf au début de l'été où on inversera les jeux se feront le matin et les activités manuelles l'après-midi pour rester au frais.

Des sorties sont organisées deux fois par cycle de 7 mercredis.

Les enfants sont divisés en trois groupes, les grands les moyens et les petits.

Chaque groupe bénéficie de sa salle d'activité.

Pour les jeux de l'après-midi, le groupe des petits restent entre eux car ils ont plus besoins de leurs repères.

Le groupe des moyens et grands est mixé.

Les enfants choisissent dans quel jeu ils souhaitent participer avec l'aide d'un animateur.

Thème des mercredis du cycle 4 à 5:

Artistique et culturel

Environnement

Les arts sous toutes les formes en matière recyclable

Travail autour du livre sur la couleur des émotions « le monstre »

Les amérindiens

Le monde du recyclage

Des projets seront mis en place tout au long de l'année et chaque fin de cycle.

Des sorties seront organisés deux fois par cycle.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Pour reprendre la formule de Pierre BOURDIEU « la ruse de la raison pédagogique est d'extorquer l'essentiel sous l'apparence d'exiger l'insignifiant.

Une partie de « Poule renard vipère » ou un atelier bracelets-perles peut paraître insignifiant pour un regard extérieur. Or, nous savons que des choses essentielles se jouent à travers animations – socialisation, place dans le groupe, écoute, observation, expression etc....

A travers notre ALAE, une bonne part de l'acquisition des savoirs être et savoir-faire se fera grâce au jeu. Mais surtout nous savons que le jeu est essentiel dans l'épanouissement de l'enfant car le jeu, quand il est bien vécu, apporte du plaisir.

Pour que l'enfant puisse s'approprier ou comprendre le monde qui l'entoure, il faut qu'il se construise des représentations qui lui sont propres. Le jeu va lui permettre de construire ses représentations.

Le rôle et l'attitude de l'animateur sont primordiaux dans la mise en place du Projet Pédagogique. Nous serons particulièrement attentifs au respect du rythme de vie des enfants, les équipes devront avant tout assurer leur sécurité physique, morale et affective. L'enfant devra être au centre de notre action, les activités ne seront que notre moyen d'action.

Les équipes d'animation devront accompagner les enfants dans leurs envies, ils adapteront les projets d'activité à la composition du groupe avec une attention particulière pour les enfants en situation de handicap.

Ils tiendront également compte des événements extérieurs qui peuvent avoir une incidence sur leur comportement, leur motivation où qui sont susceptibles de faire émerger de nouveaux projets.

Lors de la mise en place des activités, l'animateur donnera priorité à son attitude, celle de l'enfant, au cadre et au bien être de chaque enfant et du groupe.

Nous donnerons priorité à la prévention, et les sanctions, si nécessaires, seront en rapport avec la faute commise. Nous devrons être à l'écoute des enfants, de manière à favoriser leur épanouissement, les encourager quand cela est nécessaire, leur permettre de ne « rien faire », et adapter notre attitude à leur vie sociale et familiale quotidiennement.

En fonction des activités mises en place, nous ferons appel à la participation des parents (accompagnement aux sorties, aide technique selon leurs compétences). Ceci implique une attitude ouverte et avenante de la part des équipes qui sont en face à face pédagogique, disponibles quant aux demandes des parents (déroulement de la journée, résolution des conflits, problèmes des devoirs les repas ...).

Les différentes méthodes utilisées pour la construction du projet pédagogique



Les méthodes actives

Les méthodes actives : visent à rendre l'enfant acteur des savoirs qu'il construit à travers des situations de recherche et d'expérimentations, seul ou en groupe. En ce sens, elles valorisent l'autonomie.

Il s'agit globalement de :

- Faire par soi-même, expérimenter, faire l'expérience directe.
- Manipuler, réaliser, produire, « agir »
- Pratiquer le « tâtonnement expérimental », tester, se tromper (droit à l'erreur), trouver des solutions singulières aux problèmes posés.
- Participer, s'impliquer, s'exprimer, donner son avis.
- Choisir, décider ou participer aux prises de décision.

Les méthodes interrogatives

- Poser des questions, faire se questionner, faire réfléchir.
- Utiliser les connaissances préalables pour découvrir des connaissances nouvelles (selon le principe d'assimilation décrit par Piaget).
- Aider à penser différemment, à envisager la nouveauté par le questionnement et les liens qu'il occasionne (selon le principe d'accommodation décrit par Piaget).
- Proposer une progression dans le questionnement afin de découvrir et comprendre graduellement une situation, un phénomène, un concept.
- Apprendre à argumenter son point de vue et à faire face à ses contradictions.

La pédagogie de la découverte

- Découvrir, faire des 1^{ères} expériences.
- Utiliser de manière opportuniste les situations qui se présentent.
- Faire expérimenter, tâtonner, laisser avancer par essais/erreurs.
- Titiller la curiosité, donner envie sans trop en dire.
- Proposer de la nouveauté, surprendre.
- Faire passer de détails disparates à un ensemble cohérent (induction, synthèse).

La pédagogie coopérative

- Apprendre à coopérer : collaborer ensemble en vue d'un objectif collectif ;
- Développer la participation, l'autonomie et la responsabilité individuelle et collective.
- Apprendre à communiquer, à négocier, à résoudre des conflits.
- Respecter les différences et les prendre en compte; créer, réfléchir et décider ensemble avec nos différences.

La pédagogie de résolution de problème

- Diagnostiquer une situation posant une difficulté, un problème.
- Formuler clairement le problème à résoudre.
- Proposer une hypothèse de résolution.
- Déterminer les conditions pour vérifier l'hypothèse.
- Tester empiriquement l'hypothèse.
- Établir un résultat.
- Comparer le résultat à l'hypothèse.
- Conclure.





LES MOYENS

a. Humains

Le Directeur

La fonction de directeur consiste:

À permettre à l'équipe pédagogique d'encadrer des groupes d'enfants, en assurant leur sécurité physique, morale et affective.

A observer, réaliser des constats, essayer d'être le plus proche des enfants et de leur milieu de vie afin d'identifier leurs besoins.

À intervenir en collaboration avec l'équipe pédagogique, les partenaires, (école, intervenants, la coordination, les associations) afin d'être le plus près des objectifs que nous nous fixons à travers l'élaboration du projet : projet pédagogique, projet d'animation, projet d'activité, projet d'enfant....

À cela s'ajoute la fonction de gestion se définissant par des missions administratives comme la gestion et l'organisation du travail administratif, financier, budgétaire. De la gestion du personnel affilié à ma structure : personnel technique, je suis le relais entre l'équipe d'encadrement et l'association Léo Lagrange.

Les animateurs référents et ou animateur :

Il assure la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et contribue à son épanouissement

Il assume le rôle de relais avec les parents, les enfants et l'équipe d'animation

Il doit avoir un rôle de formateur auprès des nouveaux animateurs.

Il doit assurer le suivi du projet pédagogique auprès des enfants et de l'équipe.

Il doit mettre en place des projets d'activité en lien avec le projet pédagogique

Il doit participer et animer les réunions d'encadrement

Il peut être directeur adjoint ou animateur

Il permet à l'enfant de développer ses potentialités et favorise la rencontre de l'individu avec le groupe.

Par son écoute, son attitude, ses capacités, techniques et pédagogiques, ses connaissances, l'animateur aide les groupes d'enfants à formuler et réaliser leurs projets.

Il met en place et assure le suivi des moyens pédagogiques et matériel nécessaire aux activités

Il participe aux réunions, échange, s'exprime et donne son avis.

Il fait partie d'une équipe éducative où différents rôles complémentaires et solidaires sont assurés.

Il respecte les règles qu'il met en place et a un droit d'exemplarité vis-à-vis des enfants.

Avec ses collègues, l'animateur doit respecter ses collègues, doit savoir travailler en équipe et surtout écouter l'autre. Il doit participer activement aux réunions de préparation. Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique

Avec les parents l'animateur doit discuter avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant. Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées. Il doit être présent aux moments de l'accueil et du départ.



L'animateur stagiaire :

- Permettre à chaque animateur stagiaire d'accomplir son rôle et sa fonction tels qu'ils sont définis dans le projet pédagogique.
- Consolider ses connaissances sur les enfants.
- Faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Analyser sa pratique, affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- Acquérir de nouvelles compétences techniques.

Les moyens mis en place :

Chaque animateur rencontrera au moins une fois par semaine le directeur de la structure, pour faire le point sur son travail, ses difficultés éventuelles et ses besoins de formation.

La formation peut prendre différents aspects :

- Documentation qui sera fourni par la directrice de l'accueil de loisirs
- Pratique d'activité
- Moment de travail autour d'un aspect du travail de l'animateur
- Aide à la prise de recul et à l'analyse de difficulté.

La validation des stages pratique BAFA :

Chaque animateur stagiaire BAFA rencontrera au moins une fois par semaine la directrice pour faire le point sur la validation de son stage pratique.

Les critères de validation :

La validation portera sur la préparation et le déroulement de son stage.

La décision sera prise par le directeur et s'appuiera sur les points suivants :

- Sa capacité à organiser et gérer les différents moments de la vie des enfants sur la structure.
- Sa capacité à participer au travail d'équipe.
- Sa capacité à assurer la sécurité physique et morale des enfants.
- Sa capacité à gérer son rythme de vie.

Rappel : un animateur en formation BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé.



L'équipe pédagogique est composée d'une directrice, de deux animateurs permanents et de trois animateurs CEE, en fonction des effectifs l'équipe peut augmenter.

Nom	Prénom	Age	Qualification	Fonction	Statut	Période	Groupe d'âge attribué
BINARD	Guillaume	37	BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredi et vacances scolaires	5-6 ans
BENNACEUR	Fatma	43	BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredi et vacances scolaires	4-5 ans
CANTUERN	Audrey	24	Cap Petite Enfance	Animateur ALM	CEE	Mercredis vacances scolaires	4-5 ans
ESSALHI	Nadia	37	Non formé	Animateur ALM	CEE	vacances scolaires Mercredis	5-6 ans
ANTOINE	Sofiane	21	BAFA en cours	Animateur ALM	CEE	Mercredis vacances scolaires	2.5-4 ans

Le matériel

Locaux de la structure

L'ALSH dispose de 3 salles d'activités ainsi que les locaux de l'école maternelle, une salle polyvalente, un dortoir climatisé, une BCD et 2 cours.

Le matériel pédagogique est mutualisé avec l'école (tapis, matériel de motricité...)

Pour l'achat du matériel, les animateurs font une liste des achats sont faits au fur et à mesure des demandes et des projets.

Un renouvellement du stock se fait chaque fin d'année en décembre afin d'avoir de nouveau jeux et du matériel pédagogique neuf également.

Les espaces

Nous disposons de 2 cours, une cour de l'école maternelle et l'autre cours de l'école Élémentaire les animateurs organisent des jeux. Les enfants passent leur récréation avant d'aller à la cantine.

Nous utilisons la salle de motricité tous les mercredis et par roulement de projet

Nous utilisons la salle des ATSEM, la salle de motricité et le dortoir pour les enfants qui font la sieste.

Nous utiliserons la BCD qui est en cours de création, projet en commun entre l'école maternelle et les mercredis

Financiers

Budget alloué :

Le budget pédagogique est de 2.88 euros par enfant



*Les dépenses du budget sont réparties en fonction d'une grille de répartition budgétaire

Transport: 1,04 euro
Animation 1.04 euro
Collation : 0,50
Matériel pédagogique : 0,20
Pharmacie: 0,05
Produit d'entretien: 0,05

Les partenaires

✓ Institutionnels

Le réseau des accueils de loisirs de la Ville de Perpignan.
Le réseau des accueils de loisirs Léo Lagrange.
Le centre social du Bas Vernet

✓ Financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

-La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).

-La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)

-La Mairie de Perpignan qui finance en partie l'accueil des enfants dans nos structures, est propriétaire des locaux et responsable de leur entretien. Du personnel de la mairie intervient également directement pour l'encadrement des enfants.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

Le fonctionnement de la structure

07h45- 9h00	Accueil échelonné des enfants
11h30 -12h00	Départ échelonné des enfants ne déjeunant pas à la cantine.
11h45-12h45	Déjeuner à la cantine
13h30 – 14h 15	Accueil échelonné des enfants
17h00 – 18H15	Fin de journée. Départ échelonné.

✓ Dates d'inscriptions





Les inscriptions	
Période concernée	Inscription
Les mercredis	2 semaines avant

Modalité d'inscription:

Les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs dès 2 ans et demi à 6 ans à condition qu'il soit scolarisé. Il est possible de faire une dérogation auprès de Léo Lagrange afin d'accueillir un enfant de moins de 2 ans et demi sous certaines conditions.

Les documents nécessaires à l'inscription sont:

- La fiche de renseignement à retirer au centre (voir document annexe).
- Attestation d'assurance à jour.
- certificat de vaccination.

- L'Inscription et le règlement se fait auprès du directeur. Une réservation peut être annulée au plus tard 48 h avant la date d'accueil de l'enfant.

Toutes absences non justifiées 48 h à l'avance entraînent systématiquement la facturation de la réservation





✓ Journée type

Fonctionnement ALSH

07h45-9h00	Accueil échelonné des enfants, dès qu'ils arrivent leur prénom est marqué sur le tableau des présences par l'animateur qui fait l'accueil. Des coins jeux sont mis à leur disposition, les enfants sont libres de choisir leur coin jeux.
09h00-09h15	Fin de l'accueil et temps d'hygiène.
09h15 - 9h45	Tous les mercredis un petit déjeuné est proposé aux enfants. Pendant les vacances une fois par semaine un petit déjeuné à thème est mis en place, les parents peuvent nous accompagner. Mise en train de la journée par thème
9h45 - 11h15	Chaque groupe d'enfant rejoint sa salle. Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité.
11h15- 11h30	Rangement des activités puis temps libre.
11h30-11H45	Temps d'hygiène et lecture du menu.
11h45-13H00	Repas à la cantine
13h00-13h15	Temps d'hygiène, brossage des dents sieste pour les petits jusqu'à 15h15, mise en place d'un temps calme pour les moyens et grands (contes, relaxation, kamishibai...)
13h30-14h15	Accueil des enfants de l'après-midi, des coins jeux sont mis en place.
14h30-16h00	Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité
16h00-16h30	Toilettes et goûter.
16h30-17h00	Retour sur la journée, les enfants s'évaluent.
17h00/18h15	Accueil, mise en place de coins jeux.



La convivialité autour du repas

Le repas est un temps important de la journée qui doit être vécu d'une manière conviviale grâce à la présence des adultes et à une mise en place chaleureuse et en respectant des objectifs précis:

- Favoriser la convivialité autour du repas
- Favoriser la découverte de nouveaux goûts
- Développer l'autonomie
- Responsabiliser
- Faire participer

Favoriser la discussion et l'échange pendant le temps de repas

Les enfants selon le comportement peuvent choisir leurs places

Un animateur à table

La découverte de nouveaux goûts :

Inviter les enfants à goûter à tout sans être obligés de tout manger

L'autonomie: Chaque enfant dispose d'un couteau, d'une fourchette, d'une cuillère d'un verre. Les enfants peuvent se servir seuls, cela leur permet d'apprécier la quantité de nourriture qu'ils peuvent manger. Les plus grands coupent leur viande tout seuls.

La responsabilisation:

Des enfants, s'ils le désirent peuvent être amenés à être « responsables » du pain et de l'eau, c'est à dire qu'ils iront remplir la corbeille ou la carafe.

Les plus grands peuvent servir les plus petits

Les enfants rangent les assiettes, les verres et les couverts à l'issue du repas

Chacun doit manger proprement et respecter la nourriture

La durée du repas

Il est important de donner à l'enfant le temps de se servir seul et de manger à son rythme, environ 45 minutes à 1 heure selon le menu.



La communication

a. Les réunions de l'équipe pédagogique

Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions de la rentrée scolaire, il peut être alimenté au fur et à mesure de l'année.

Le directeur, organise des réunions d'équipes 2 fois par cycle pour le plan mercredi les mardis de 14h30 à 16h30. Le temps de réunion pour les animateurs est de 30 minutes par mercredi sur 7 mercredis ils ont 3h50.

Pour les animateurs en contrat CEE ils ont une journée de préparation sur 10 jours travaillés, cette journée est fractionnée en fonction des réunions.

Les heures de réunions sont positionnées en fonction des besoins et des préparations.

Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe (**Voir annexe**).

Les types de réunion :

Réunion de projet : élaboration du projet pédagogique et des projets d'activités

Réunion de préparation : Organisation du fonctionnement, programmation des projets d'animation, les horaires des animateurs « départs et arrivés », les activités en fonction des projets d'animation et la préparation des sorties.

Réunion de bilan : à la fin de chaque période l'équipe discute des aspects positifs et négatifs et les points à améliorer

Réunion d'évaluation : l'équipe évalue les progrès, besoins ou difficultés des enfants

Evaluation individuelle : évaluation du travail de l'animateur périodiquement

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance: La Charte de Qualité et ses outils:

La grille d'évaluation de la Charte de Qualité (**Voir annexe**)

La grille d'auto diagnostic (**Voir annexe**)

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Un entretien professionnel est mis en place une fois par an pour les animateurs référents.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

b. La réunion Enfants / Animateurs

Elle est organisée quotidiennement par chaque animateur à tour de rôle.

L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

Le directeur, formé aux techniques d'animation de débat auprès de groupe d'enfants accompagnera chaque animateur de l'équipe dans ses premières interventions.



L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisirs (ambition forte de la Fédération Léo Lagrange).

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies

C. Les relations

✓ Avec les familles

Nous utilisons l'outil COM'CLIC de la Fédération Léo Lagrange pour la présentation des informations relatives à la vie du centre (programme d'activité, infos pratiques, inscriptions...). Il reprend les caractéristiques de la charte graphique de la Fédération Léo Lagrange. Ce projet pédagogique est présenté via l'outil COM'CLIC.

Nous associons le plus possible les parents à notre travail.

- Une réunion de présentation en début de période (l'équipe, la structure et le projet pédagogique).
- Un tableau d'affichage à l'entrée des centres (informations sur la programmation, les sorties ...)

Nous utilisons un logiciel KIDIZ qui fonctionne très bien auprès des familles, ils ont la possibilité de voir des photos tout au long de la journée, des rappels de sorties ou informations nécessaires, le projet pédagogique et programme s'y trouvent également.

✓ Avec les partenaires et/ou intervenants

Coordonnateurs du service enfance de la Mairie de Perpignan

L'équipe enseignante de l'école : suivi quotidien et projets festifs

Le centre social, la régie de quartier : fête des quartiers, le carnaval, sorties en commun, réunion communes dans le cadre du PEL.

Les associations du quartier : sur des actions ponctuelles

L'assistante sociale et les éducateurs de la DASS : suivi particulier de certaines familles.

Externe



L'EVALUATION

Évaluation du fonctionnement

Comment évaluer notre méthode de travail et nos objectifs?

Afin d'approfondir nos résultats par rapport aux objectifs que nous nous fixons, il est impératif de se poser les bonnes questions ainsi faire évoluer les moyens lorsque cela est nécessaire.

Chaque animateur sera capable de s'auto évaluer afin de voir son évolution face aux différents projets qu'il a mis en place ;

Grille d'évaluation des animateurs :

	1 atteint	2 Des difficultés rencontrées	3 Non atteint	1	2	3	Observations
Mise en place du projet	J'ai pu réaliser un constat objectif répondant aux besoins et attentes des enfants						
	J'ai organisé un relai et des réunions de travail avec l'équipe d'animation afin de faire vivre le projet						
	Les enfants ont participé au projet :						
	A sa réalisation						
	A son déroulement						
	J'ai mis en place des actions tout en respectant les conditions de sécurité						
Avant la séance	J'ai préparé les locaux et le matériel nécessaire à la réalisation de l'action						
	J'ai préparé la fiche d'activité						
	J'ai organisé la répartition des participants des enfants de manière claire et pratique						
	J'ai informé l'ensemble des participants aux projets						
	J'ai réalisé les missions d'information avant l'activité (parents)						
Pendant la séance et Après l'activité	Prendre en main le groupe d'enfant						
	Des explications claires des différentes étapes de l'activité						
	Respect des différentes étapes de l'activité						
	J'ai envisagé des moyens de recours en cas de difficultés						
	Je me suis impliqué dans la réalisation de l'activité						
	J'ai réalisé un suivi des activités						
	J'ai mis en place les évaluations des enfants en tenant compte de leurs remarques						
	J'ai inclus le rangement du matériel durant le temps d'activité						
	J'ai mis en place un retour au calme du groupe et fait une conclusion						

Outils d'évaluation pour les enfants

Outil d'évaluation des enfants:

L'animateur mettra en place un tableau d'évaluation, l'enfant pourra s'autoévaluer au niveau de son comportement, des activités et des sorties, c'est à ce moment que le groupe pourra discuter autour de la journée ce qui leur a plu et ce qui devra être amélioré par l'équipe d'animation. L'outil est différent car il tient compte de la catégorie d'âge des enfants ainsi que le lieu d'accueil.

Outil d'évaluation pour les enfants de 2,5 ans à 3 ans:

Le contenu de cet outil:

Station météo sous forme de tableau, où seront indiqués les noms, ou coller les portraits photo des enfants, le climat, et une case pour les remarques éventuelles à noter, ainsi que la légende. Sur la ligne correspondant au nom de l'enfant, il devra indiquer son taux de satisfaction ou insatisfaction grâce aux codes suivants:

Légende:

- **un nuage**: moyennement satisfait
- **soleil**: très satisfait
- **orage et pluie** : pas content du tout

Nom de l'enfant	Climat	remarques
Photo de l'enfant		

Après chaque séance d'activité un temps de parole sera mise en place. Ce temps de parole aura pour objectif de permettre aux enfants de s'exprimer afin qu'il puisse donner son ressenti vis à vis de l'activité, pour cela il sera mis à sa disposition un outil d'évaluation, cet outil servira de support permettant une facilité d'expression et d'échange. Trois outils d'évaluation seront mis en place, en fonction de la catégorie d'âge.

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Léo Ville. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de DURUY a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Jean Jacques, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de DURUY.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

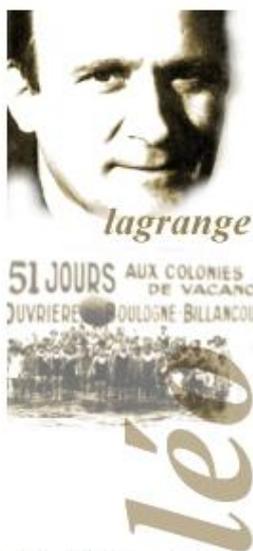
Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (**Voir annexe**)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

[Deux métiers : l'animation et la formation](#)

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

[Un partenaire des collectivités locales :](#)

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

[Un réseau associatif](#)

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de LEO VILLE. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance. Jean Jacques, le Directeur de l'accueil de DURUY fait partie du Secrétariat Régional du territoire de la collectivité.



Léo Lagrange [Perpignan]

Personne à contacter : BEKHEIRA Nabila

Adresse : rue du Carol

Numéro de téléphone : 0468610801

<https://leolagrange-acm-perpignan.org/>

